

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 22 mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décrets : portant composition des chambres temporaires des tribunaux de première instance de Bourgoin et de Saint-Marcellin (Isère);

Admission d'un contre-amiral dans la 2^e section du cadre de l'état-major général de l'armée navale;

Nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur;

Rapport à l'Empereur par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, ministre par intérim de l'Algérie et des colonies, sur les primes accordées pour la culture du coton en Algérie et l'achat par l'Etat des produits récoltés;

Nominations : dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur; — d'un suppléant du juge de paix de Bouffarick (Algérie).

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Après l'Exposition régionale industrielle qui doit s'ouvrir à Rouen le 15 juin prochain, les grandes assises des arts et de l'industrie auront lieu à Bordeaux. Le 1^{er} juillet est le jour fixé pour l'ouverture, dans cette ville importante, d'une Exposition générale des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels.

Cette exposition, dirigée par la société philomathique de Bordeaux, recevra les produits de tous les départements et des colonies françaises. Les agriculteurs et les industriels du département du Nord peuvent donc prendre part à l'Exposition de Bordeaux, placée sous le patronage direct de l'Etat, du conseil général de la Gironde, de la chambre de commerce et du conseil municipal.

Toutes les mesures sont prises pour assurer aux exposants des locaux vastes, bien disposés, situés sur la principale promenade de la ville.

L'époque de l'Exposition, qui est celle du grand passage des étrangers allant aux Pyrénées, aux bains de mer, la convergence de deux ré-

seaux de chemins de fer, le voisinage de la résidence impériale de Biarritz, tout doit concourir à attirer les industriels et à assurer le succès de la solennité de Bordeaux.

Cette exposition générale offre aux industriels, non-seulement un concours et des récompenses, mais surtout un marché important où ils peuvent créer des relations et augmenter leurs débouchés.

Les déclarations sont reçues, dès à présent, au secrétariat de la Société philomathique, allée de Tourny, 30, à Bordeaux, et les produits le seront du 10 au 25 juin, dans le local de l'Exposition.

Quelques personnes, en lisant l'article du *Moniteur* qui annonce la démonétisation prochaine des pièces de 5 fr. en or, ont cru qu'il s'agissait de toutes ces pièces en général. C'est une erreur qu'il importe de faire apercevoir. Il n'est question, dans le journal officiel, que des pièces d'or du plus petit module; les autres conserveront leur cours ordinaire, et l'on peut, sans réserve, les accepter en paiement.

Une lettre arrivée de Paris ce matin, annonce qu'au concours, qui vient d'avoir lieu entre un grand nombre de sociétés chorales de France, les *Orphéonistes* de Seclin ont obtenu le premier prix de leur catégorie, concourant contre sept sociétés de différents départements.

La petite ville de Seclin sera enchantée du succès de ses enfants et s'apprête, dit-on, à les recevoir dignement au retour. Lille doit prendre une part de ce succès, car l'heureux chef de l'heureuse société est M. Galle, professeur de musique, le chef d'orchestre obligé de tous les bals du grand monde lillois.

Toutes les sociétés chorales de notre département, excepté celle de Douai, n'ont pas donné suite à l'engagement qu'elles avaient pris de prêter leur concours au concert monstre qui a eu lieu dimanche. Les artistes douaisiens ont à se repentir, paraît-il, de n'avoir pas suivi l'exemple de leurs confrères, car ils sont loin d'avoir à

se féliciter de leur excursion. Habitues à être reçues avec politesse, avec un fraternel empressement, par les habitants des villes de province qu'elles vont parfois visiter, nos sociétés ne peuvent pas comprendre que les Parisiens les reçoivent sans procédés aucuns. Encore une leçon. (Indépendant).

Deux tentatives de vol sacrilège viennent d'être constatées à Lille et à Fives. Dans cette dernière localité, deux trons de l'église ont été l'objet des efforts des voleurs. Un d'entr'eux porte surtout des traces nombreuses de ciseau froid et de pesées; mais la serrure a résisté, et les malfaiteurs n'ont pu venir à bout de leurs desseins criminels.

Dans l'église Saint-André, à Lille, semblable tentative a été faite et n'a pas eu plus de résultats.

Les auteurs de ces méfaits sont inconnus; il faut qu'ils soient bien misérables pour s'attaquer ainsi aux dépôts sacrés faits par les fidèles dans un but charitable, et qu'ils soient poussés par le désir de mal faire, car les trons d'église, souvent vidés par les soins des employés, ne contiennent jamais que de minimes sommes.

La douane de Jeumont vient de faire une saisie très importante. Elle a découvert, dans l'intérieur du chargement d'un wagon de charbon de terre, soixante-quinze boîtes de tôle, contenant une quantité totale de 500 kilogr. de tabac belge, destinés à entrer en contrebande sur le territoire français.

Ces boîtes, de forme conique, étaient fabriquées d'une manière très ingénieuse en vue des besoins de la circonstance, c'est-à-dire de telle sorte que la sonde des douaniers, venant à les atteindre, ne rencontrât pas d'obstacle révélateur, et dût toujours glisser d'un côté ou d'un autre.

Le wagon saisi était à destination d'un établissement de Crépy (Aisne); c'était le dixième qui, depuis huit jours, était expédié à la même adresse. Les neuf premiers avaient-ils servi à la même fraude? C'est ce que l'on ignore jusqu'à présent.

Nous trouvons dans un journal les pronostics suivants :

« La lune rousse commencera le 3 avril et finira le 2 mai. Son début sera précédé et accompagné de refroidissements nocturnes assez sensibles et qui seront d'autant plus à redouter qu'à ce moment la température diurne sera relativement élevée. Il ne faut pas perdre de vue que la température nocturne du mois de mars sera généralement basse et qu'il pourrait arriver que, du 20 au 31, elle descendit quelquefois au-dessous de zéro. Les arboriculteurs feront donc bien de prendre les précautions d'usage contre les gelées, surtout à partir du 20 mars jusqu'au 5 ou 6 avril. Passé cette dernière date, les gelées ne seront plus à craindre et la lune rousse continuera son cours et achèvera sa carrière au milieu de circonstances de plus en plus favorables. »

Voici un remède contre le croup, dû à M. Billard, médecin dans la Nièvre :

« Sitôt que l'on a découvert des plaques couenneuses dans la bouche, ou sitôt que l'on soupçonne le croup par la nature de la toux, faire prendre à l'enfant, d'heure en heure, la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche chaque fois.

» Pour boisson, un œuf, le blanc et le jaune, dans un litre d'eau tiède, sucrée à volonté.

» Après deux ou trois jours, tous les symptômes de l'affection disparaissent. »

Un malheureux événement vient de frapper une famille des environs de Saint-Omer.

M. Sturme, officier de santé à Blendecques, vient de mourir par suite d'un acte de dévouement.

M. Sturme, depuis quelque temps, se livrait, on le sait, au traitement de l'*angine couenneuse* et avait fait paraître, il y a peu de mois, une petite brochure sur cette maladie et sur l'efficacité de l'huile de croton pour la combattre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 23 MARS 1859.

UNE MÈRE.

Le mal existe souvent dans le bien; cela est triste sans doute; malheureusement c'est une vérité, et il me serait facile de prouver que les sentiments les plus louables et les plus purs, détournés fatalement de leur route naturelle par une cause intime, ont souvent conduit aux plus déplorables excès du crime. Le fait suivant, emprunté aux annales judiciaires du Puy-de-Dôme, viendra peut-être à l'appuy de ce que j'avance.

Aux bords de la Sioule, sur le penchant d'une de ces petites collines, si fréquentes dans le bassin de la Limagne, s'élevait une petite maison blanche, habitée en 1823 par la famille Forestier, composée de trois personnes : un vieillard malade, sa femme et leur fils âgé de vingt ans.

Cette maison de chétive apparence, quelques châtaigniers en mauvais état et une oseraie d'un très-faible rapport étaient alors tout ce que possédait cette famille, qui avait connu des jours plus heureux. M. Forestier avait fait sous

l'Empire d'heureuses spéculations sur les fournitures. En 1812, il possédait de vastes propriétés dans la magnifique vallée de Talende, et nul n'envoyait de plus beaux troupeaux sur les *montagnes de grasse*. Aussi le nom de Forestier avait conquis depuis longtemps cette réputation qui s'attache ordinairement à la richesse : il était connu partout dans les monts Dore et dans les monts Dômes.

Cette position était belle, mais elle ne dura pas. La restauration, qui détruisit tant d'existences, vint briser subitement celle-ci. On contesta au fournisseur toutes ses créances : il voulut plaider, mais la justice, qui, elle aussi, faisait alors défaut à tout ce qui se rattachait à l'Empire, prononça contre lui, et M. Forestier se trouva réduit à la misère.

Sec et froid de cœur aussi bien que de formes, entièrement dépourvu des ressources intérieures que peut donner une bonne éducation, il ne put trouver en lui-même assez de force et de philosophie pour supporter sa position nouvelle : il tomba malade. Le dévouement de sa femme pourvut à tout : douée d'un courage et d'une énergie qu'on n'aurait attendu ni de sa faiblesse ni de ses anciennes habitudes, elle passait les jours et les nuits à travailler, au grand détriment de sa santé, pour faire face aux nombreux frais que nécessitait l'état de son mari, subvenir aux besoins moins impérieux d'un enfant de treize à quatorze ans.

M. Forestier, qui, dans le temps même de sa splendeur, n'avait jamais eu pour sa femme que des égards, ce qui, dans le langage du monde, veut dire la plus parfaite indifférence, ne savait pas même gré à sa femme de la vie toute de sacrifice qu'elle menait pour lui. Elle eût été bien heureuse s'il eût daigné la récom-

penser par un peu d'affection et de reconnaissance; mais le malheur et la maladie avaient encore aigri ce caractère naturellement brusque et emporté, et c'était à peine si dans un jour il pouvait lui parler une fois sans colère.

L'ancien fournisseur avait très largement vécu dans son temps, et aujourd'hui il était frappé d'une complication de paralysie et de goutte, qui avait malheureusement respecté son appétit robuste, ce qui le rendait une bien lourde charge pour sa femme.

Celle-ci était bien malheureuse assurément, mais elle l'eût été bien plus encore sans son fils, dans lequel elle trouva bientôt non-seulement un appui, mais une consolation malgré son jeune âge.

Doué d'une intelligence prompte et d'une imagination vive, Henri Forestier ne tarda pas à comprendre la position de sa mère, et dès ce moment, renonçant à tous les plaisirs de l'enfance, à tous les jeux de son âge, il s'attacha à la dédommager, par son amour et ses tendres soins, de l'injustice d'un père qui la méconnaissait.

Henri était robuste, et, pour soulager sa mère, il n'était pas homme à reculer devant un travail manuel. Bientôt on lui dut un peu d'aïssance, et il fut plus facile de satisfaire les fantaisies souvent peu raisonnables du vieux fournisseur. Mais, quoiqu'il se trouvât avoir nécessairement moins de sujets de plaintes, son caractère n'en était pas moins toujours aigre et grondeur : il semblait devenir chaque jour plus égoïste et plus gourmand, et pendant les longues absences forcées de Henri, madame Forestier répandait souvent de larmes bien amères, qu'elle déguisait sous un sourire quand arrivait l'heure du retour de son fils, retour qui rame-

nait un pen de consolation et de doux calme dans la petite maison.

Madame Forestier en vint cependant avec le temps à puiser dans l'habitude une sorte de résignation que ses principes religieux fortifiaient, car, dans le temps de ses plus grandes douleurs, elle avait toujours su trouver de puissantes consolations dans la religion, et quand elle souffrait trop sur la terre, elle levait les yeux en haut pour implorer le ciel, source de toute force.

Henri et sa mère se laissaient vivre ainsi doucement tous deux, trouvant de l'espérance dans le travail de chaque jour, du bonheur dans leur affection mutuelle, et ne regrettant nullement un passé qu'Henri n'avait pas connu, et qui n'avait laissé à sa mère que de tristes souvenirs, les jours les plus brillants ayant été flétris pour elle par la froideur de son mari, contre elle laquelle n'avait pas alors pour dédommagement l'affection d'un fils.

Henri se contenta jusqu'à dix-neuf ans de tendresse de sa mère; mais à cet âge, la nature s'éveilla entièrement en lui, et il sentit le besoin d'un autre amour. Il ne tarda pas à découvrir qu'il ne pouvait être heureux qu'avec Marie, la fille d'un de leurs voisins, pauvre comme eux, mais plus heureux, parce qu'il n'avait pas eu dans sa vie un seul moment d'opulence qui pût lui servir de point de comparaison, et lui faire maudire sa condition présente.

Madame Forestier ayant été naturellement la première confidente de son fils; elle avait encouragé sa passion, car elle avait vu la jeune Marie croître pour ainsi dire sous ses yeux, et elle ressentait pour elle presque l'affection d'une mère.

L'amour de Henri était si naïf et si tendre